

## Décision relative à une demande de retrait de l'autorisation de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

**N° AMM : FR-2019-0014**

---

*Vu les dispositions du règlement (UE) N°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,*

*Vu la demande de retrait de l'autorisation de mise sur le marché pour le produit biocide **RAT/DEATH N°1 – PÂTE RATS ET SOURIS**,*

*de la société*

*Dipteratech SAS*

*enregistrée sous le numéro*

*BC-TK071901-26*

*Considérant qu'en vertu de l'article 49 du règlement (UE) N°528/2012, une autorisation peut être retirée à la demande de son titulaire, qui motive cette demande.*

L'autorisation de mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est retirée** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

A Maisons-Alfort, le 14/12/2021

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée

en charge du pôle produits règlementés

Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE : Informations générales sur le produit

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	RAT/DEATH N°1 – PÂTE RATS ET SOURIS
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

#### 1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	DIPTERATECH SAS
	Adresse	69 AV DE GRASSE 06800 CAGNES SUR MER FRANCE
Numéro de demande	BC-TK071901-26	
Type de demande	Retrait d'une autorisation à la demande du détenteur (NA-CCL)	
Numéro d'autorisation	FR-2019-0014	

### 2. Composition du produit, type de formulation et type de produit

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphtyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025

#### 2.2. Type de formulation

Appât prêt à l'emploi sous forme de pâte
--

#### 2.3. Type de produit

TP14 - Rodenticides
---------------------

### 3. Conditions générales de retrait

Date de fin de mise à disposition sur le marché	à la date de signature de la décision
Date de fin d'utilisation des stocks existants	à la date de signature de la décision